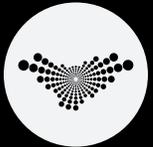


# AMBITIONS ET ACTIONS POUR L'AVENIR



# DISTRICT CENTRAL





# Le District Central c'est

4<sup>e</sup>

pôle d'emplois  
en importance  
à Montréal

25 000

travailleurs  
avec le potentiel  
d'en accueillir  
plus de 40 000

2 100

entreprises

3

pôles d'affaires :  
design,  
manufacture urbaine  
et technologie

5 M\$

d'argent privé investis  
dans le rayonnement,  
l'animation et le  
développement  
du quartier

364

propriétés foncières  
non résidentielles

25 M

de pieds carrés  
de cadre bâti

2,4 G\$

de valeur foncière non  
résidentielle globale

67 M\$

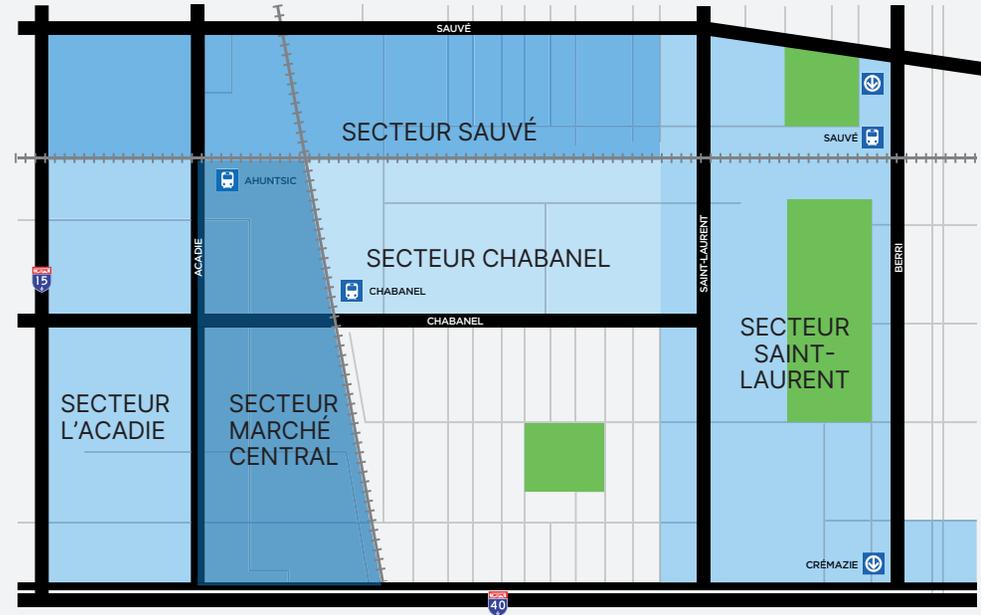
générés annuellement des  
revenus de taxes foncières  
non résidentielles

7 M\$

de valeur foncière moyenne  
des immeubles non résidentiels



# 3 km<sup>2</sup> de territoire



## La SDC District Central

La SDC District Central est le catalyseur et le porte-voix du monde des affaires d'Ahuntsic-Cartierville. Elle représente la force d'action de quelques 2100 chefs d'entreprise regroupés pour développer un secteur à haut potentiel économique, urbain et humain.

SA MISSION EST CLAIRE :

Redonner un nouveau souffle à un quartier légendaire, le faire rayonner et le propulser au sommet de la scène économique montréalaise.

SDC ●●●  
DISTRICT  
CENTRAL



# District Central : Ambitions et actions pour l'avenir

## CONTEXTE

Le District Central s'impose aujourd'hui comme l'un des pôles économiques stratégiques de Montréal. Avec plus de 2 100 entreprises et 25 000 travailleurs, il est reconnu comme le quatrième pôle d'emploi en importance de la métropole et possède un potentiel d'expansion majeur. Ce territoire de 3 km<sup>2</sup>, historiquement industriel, est en pleine transformation : redéploiement urbain, implantation d'usages complémentaires, émergence de pôles d'innovation et transition écologique.

Au cours des dernières années, plusieurs projets structurants ont été amorcés, dont l'adoption d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU), le redéveloppement du site Louvain Ouest et la reconnaissance du secteur comme zone d'innovation métropolitaine. Ces avancées ouvrent la voie à un développement ambitieux qui combine vitalité économique, qualité de vie et innovation durable.

Toutefois, cette transformation ne va pas sans défis. L'implantation récente d'infrastructures cyclables dans le secteur industriel sans concertation a mis en lumière la nécessité d'une approche plus adaptée et participative, afin de concilier mobilité durable et réalités économiques. Parallèlement, la logistique urbaine devient un enjeu crucial pour soutenir les activités manufacturières et commerciales qui forment le cœur du tissu économique local.



# District Central : Ambitions et actions pour l'avenir

La SDC District Central, qui regroupe et mobilise les acteurs du territoire, souhaite que cette transformation s'opère en partenariat étroit entre le milieu des affaires et les instances publiques. L'avenir du District Central repose sur la capacité de Montréal, en collaboration avec les autres paliers de gouvernement, à reconnaître et soutenir ce pôle d'innovation et de création d'emplois comme un acteur incontournable du développement métropolitain.

Dans le cadre des élections municipales 2025, la SDC appelle les candidates et candidats à s'engager clairement sur trois enjeux majeurs :

1. **Adapter les infrastructures de mobilité** aux réalités économiques locales et rebâtir la confiance par la concertation.
2. **Prioriser la logistique urbaine et accompagner la transformation durable** des entreprises du territoire.
3. **Donner vie à la zone d'innovation métropolitaine** et déployer une vision ambitieuse pour le développement économique du nord de l'île.



# Adapter les infrastructures cyclables aux réalités économiques locales



Camions en manœuvre près de la piste cyclable, captés en fin de journée sur l'avenue du Parc, secteur Chabanel.



# Adapter les infrastructures cyclables aux réalités économiques locales

## CONTEXTE

Le District Central est un territoire industriel unique où cohabitent entreprises manufacturières, bureaux, ateliers de création, commerces et résidences. La mise en place d'infrastructures cyclables dans ce contexte exige une approche adaptée et concertée. Or, la récente implantation d'une piste cyclable dans les secteurs d'emplois diversifié Sauvé/Port-Royal et Chabanel du District Central, sans consultation, a suscité de vives préoccupations au sein des milieux d'affaires. Cette infrastructure engendre aujourd'hui des conflits d'usage, des difficultés logistiques et des impacts économiques importants pour les entreprises, ainsi que des enjeux de sécurité non-négligeables pour l'ensemble des usagers.

Ces décisions ont fragilisé la confiance entre les acteurs économiques et les instances municipales. Pourtant, les entreprises et propriétaires immobiliers, déjà très mobilisés, sont prêts à contribuer à des solutions adaptées au territoire et l'ont exprimé à maintes reprises. La consultation de ces acteurs représente une occasion en or de rebâtir un dialogue ouvert et une collaboration durable entre les pouvoirs publics et la communauté d'affaires. Un véritable partenariat public-privé, une gouvernance participative, est essentiel pour concilier les objectifs de mobilité durable avec le maintien des activités économiques dans ce secteur stratégique.

## L'ENJEU

Il ne s'agit pas d'opposer écologie et économie, mais de les arrimer intelligemment pour assurer une cohabitation harmonieuse. Le District Central peut devenir un modèle montréalais d'intégration entre transport actif et logistique urbaine, à condition que les interventions municipales soient adaptées aux réalités du terrain. Cela requiert une volonté politique affirmée, une reconnaissance des besoins des entreprises et de leur rôle moteur dans la vitalité économique de Montréal.

## DEMANDES DE LA SDC DISTRICT CENTRAL

1. Reconnaître officiellement les impacts (sécurité, logistique urbaine, économique) de la piste cyclable nord-sud actuelle et la retirer immédiatement dans sa forme actuelle.
2. Revoir l'aménagement de la piste cyclable dans les secteurs industriels du District Central, en concertation avec les entreprises et les propriétaires immobiliers, afin d'assurer une cohabitation sécuritaire, efficace et bénéfique pour tous les usagers et acteurs économiques du territoire.
3. S'engager à travailler au désenclavement du territoire par des axes structurants notamment en perçant la voie ferrée sur De L'Esplanade, en développant l'axe cyclable depuis Querbes en collaboration avec le Marché Central, en analysant le potentiel du boulevard de l'Acadie comme axe de mobilité, et en maximisant tout le potentiel de la trame verte.



# Prioriser la logistique urbaine et accompagner la transformation durable du District Central



La Cidrie Sauvageon en activité à la Centrale Agricole, secteur Acadie.  
Crédit photo : Charles-Olivier Bourque



# Prioriser la logistique urbaine et accompagner la transformation durable du District Central

## CONTEXTE

Le District Central est en pleine transformation. L'adoption du Plan particulier d'urbanisme (PPU), le redéveloppement du site Louvain Ouest et le déploiement d'interventions signatures sur le territoire ouvrent la voie à une redéfinition ambitieuse du quartier. L'objectif : faire du District Central un véritable quartier d'affaires complet, où se côtoient vitalité économique et qualité de vie. L'ajout d'usages complémentaires est souhaitable et stratégique à condition qu'ils viennent enrichir la vie du pôle d'emploi et favoriser une cohabitation intelligente.

Dans ce contexte, la logistique urbaine se révèle un vecteur stratégique essentiel. En raison de la nature des entreprises manufacturières et commerciales qui composent le tissu économique du territoire, il est crucial de repenser la logistique afin de soutenir efficacement les activités existantes et futures. Parallèlement, les entreprises doivent être accompagnées dans leur adaptation à de nouveaux modèles d'affaires, notamment en matière de transition écologique.

La SDC District Central, qui consulte et concerta régulièrement ses membres, souhaite que cette transformation soit inclusive, durable et adaptée aux réalités économiques et sociales du territoire.

## L'ENJEU

Le District Central a le potentiel de devenir un modèle montréalais d'aménagement intégré et de développement urbain durable. Pour y parvenir, il faut une vision cohérente, des processus transparents et une reconnaissance concrète des acteurs locaux comme partenaires incontournables et non comme des obstacles à contourner. Une transition réussie passera par une mise en valeur des forces vives du quartier, de la base industrielle à l'innovation sociale.

## DEMANDES DE LA SDC DISTRICT CENTRAL

1. Faire de la logistique urbaine une priorité absolue, afin de répondre aux besoins spécifiques des entreprises actuelles et futures, en proposant des solutions adaptées au territoire.
2. Accompagner activement les projets d'innovation portés par les entreprises et la communauté, notamment en matière de transition écologique et de transformation des pratiques d'affaires.
3. S'engager à co-construire avec la SDC et le milieu d'affaires un territoire résilient, capable de faire face aux défis actuels et à venir.



# Donner vie à la zone d'innovation métropolitaine et reconnaître pleinement le potentiel économique du District Central



Vue aérienne du District Central  
Crédit photo : Air Photo Max



# Donner vie à la zone d'innovation métropolitaine et reconnaître pleinement le potentiel économique du District Central

## CONTEXTE

Le District Central est reconnu comme le quatrième pôle d'emploi en importance à Montréal, avec plus de 2 100 entreprises et 25 000 travailleurs, et un potentiel d'expansion significatif. Ce territoire stratégique, riche d'un savoir-faire manufacturier unique, d'un tissu entrepreneurial en mutation et d'une dynamique d'innovation, a été désigné zone d'innovation métropolitaine par la Ville de Montréal. Cette désignation témoigne du potentiel du quartier à devenir un véritable catalyseur du développement économique durable et innovant du nord de l'île.

## L'ENJEU

Il ne suffit pas de nommer : il faut concrétiser. Le District Central ne pourra assumer son rôle de zone d'innovation qu'à condition que cette reconnaissance s'accompagne d'une vision partagée, de projets structurants, d'une prise de risques, de ressources dédiées et de financement adapté. Il est également urgent que la Ville de Montréal, en collaboration avec l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, les partenaires locaux et les autres paliers gouvernementaux, saisisse le potentiel économique

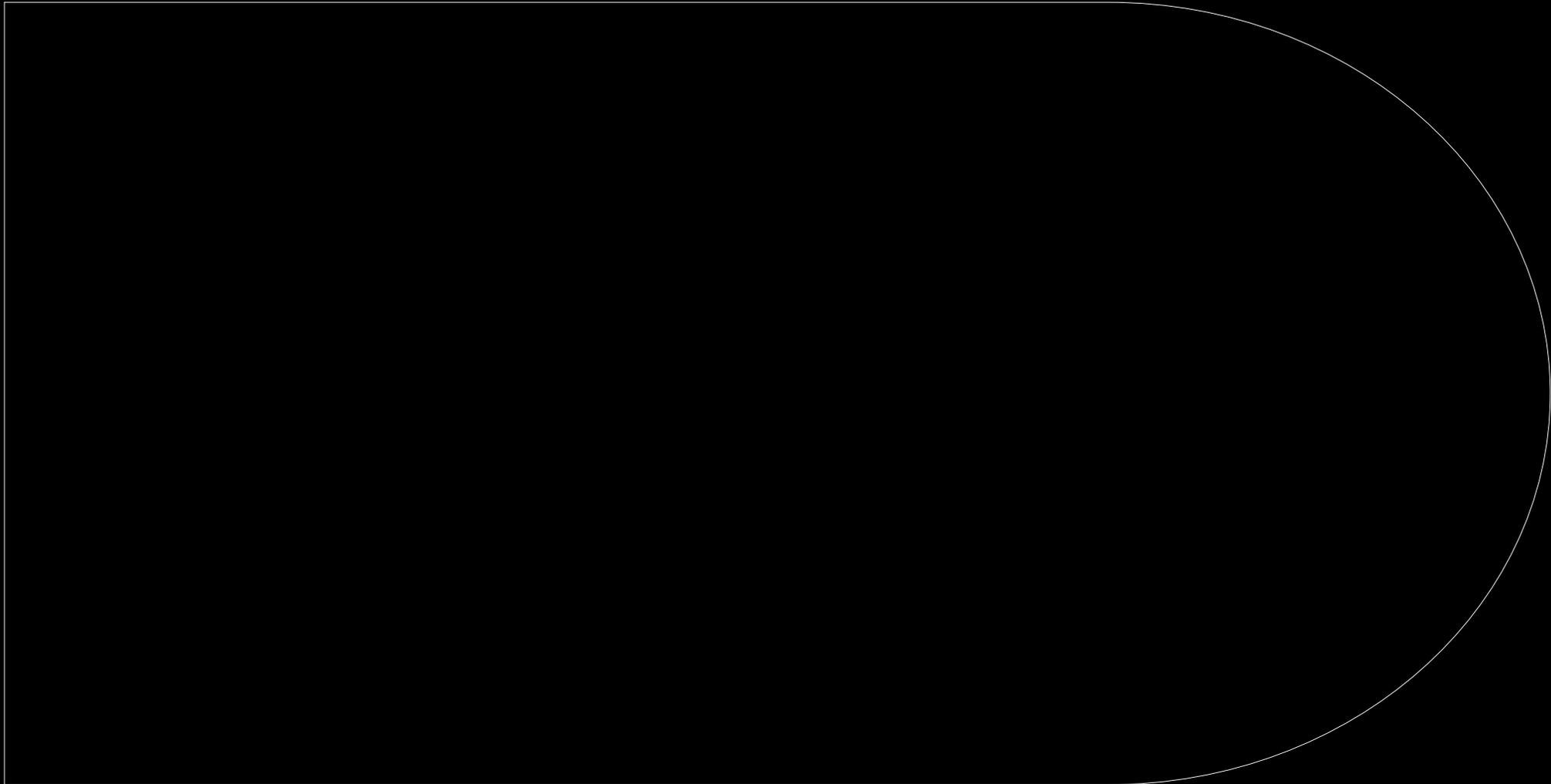
du District Central, à l'image du développement de l'Est de Montréal. Un plan de développement spécifique, ambitieux et financé, en cohérence avec la stratégie Montréal 2030, doit émerger pour répondre aux réalités du territoire et accélérer son essor.

## DEMANDES DE LA SDC DISTRICT CENTRAL

1. Confirmer, défendre et assumer pleinement le statut de zone d'innovation métropolitaine pour le District Central.
2. Activer rapidement des projets concrets, alignés sur les besoins du territoire : laboratoires d'expérimentation industrielle, zones d'essai de solutions écoresponsables, soutien à l'innovation et modèles d'affaires novateurs.
3. Co-construire avec les acteurs locaux un plan de développement économique adapté aux réalités du District Central, mobilisateur et doté de ressources, afin d'assurer une vitalité économique inclusive, innovante et durable pour tout le nord de Montréal.



Carte des secteurs de la zone d'innovation métropolitaine Hodge-Lebeau / District Central.



SDC ●●●  
DISTRICT  
CENTRAL

[www.district-central.ca](http://www.district-central.ca)  
[info@district-central.ca](mailto:info@district-central.ca)

T. 514 379.3232  
F. 514 379.3233

555, rue Chabanel Ouest,  
Bureau R-02A,  
Montréal (Québec) H2N 2H7